

À Coteau-Fleuri... on connaît la musique!

Bruno Dumont

Pour Emma, Jamil, Margaux et tous les élèves de la classe de troisième primaire de Marina de la Harpe à Coteau-Fleuri, le vendredi 13 février est à marquer d'une pierre blanche. C'est en effet ce jour que les enfants ont pu emmener à la maison l'instrument de musique qui leur a été attribué au début de l'année scolaire et qu'ils garderont jusqu'à la fin de leur quatrième année. Chacun s'est vu confier, selon ses souhaits ou ses prédispositions, un violon, un alto, un violoncelle ou une contrebasse. Ils l'ont apprivoisé tout au long du premier semestre et de pouvoir le présenter à leur famille marque une étape importante.



L'expérience qui se déroule sur deux ans au collège de Coteau-Fleuri est une première en Suisse romande. On peut la mettre à l'actif de la contrebassiste Noëlle Reymond, qui vient de terminer une formation de «Streicherklassenunterricht» à la LandesMusikAkademie de Berlin, et de la violoniste Anne-Thérèse Biéri, titulaire d'un certificat de la méthode Jaques-Dalcroze. Toutes deux sont en outre au bénéfice d'un brevet de maîtresse de musique pour l'enseignement secondaire.





Ariane et Izel au diapason

Nos deux musiciennes ont été enthousiasmées par des initiatives similaires qu'elles avaient pu observer et apprécier, en Allemagne notamment. Là-bas, on les appelle «Streicherklassen», «classes de cordes» ou encore «orchestres en classe»; on en compte en ce moment plus de 600.

La méthode d'enseignement utilisée a été mise au point dans les années 1970 par le violoniste hongrois Paul Rolland. Il s'agit d'une pédagogie technique et musicale très progressive qui fait appel à des mouvements connus de la vie de tous les jours. C'est ainsi, par exemple, que l'on utilisera des gestes comme se brosser les dents, verser de l'eau avec une carafe ou utiliser une salière, pour les appliquer aux mouvements que l'on fera avec l'archet.

Persuadée du bien-fondé de cette démarche, Noëlle Raymond a décidé de promouvoir cette magnifique idée en terre romande avec Anne-Thérèse Biéri. Grâce au soutien inconditionnel d'Olivier Faller, directeur de l'Ecole Sociale de Musique, puis de Michel Rosselet, directeur de l'établissement primaire de La Sallaz, qui a su convaincre Anne Catherine Lyon, cheffe du DFJE (Département de la formation, de la jeunesse et de l'éducation), le projet est devenu réalité. Une période supplémentaire de musique ayant été accordée chaque semaine, il s'agissait ensuite de trouver le collège équipé d'une salle de musique appropriée, et enfin de s'assurer le soutien actif de l'enseignante concernée, Marina de la Harpe la bien nommée.

Restait encore à se procurer les instruments de musique. Ce fut chose faite grâce au concours de l'Ecole Sociale de Musique, de la Fondation Hug et des luthiers de la place. Leur généreuse contribution a permis, in fine, de ne demander qu'une modeste location de 10 francs par mois aux familles des enfants concernés.

Quant à la rétribution des deux enseignantes, elle a été prise en charge pour moitié par l'Ecole Sociale de Musique, véritable cheville ouvrière du projet, le solde étant assuré par le DFJE.

Quels enfants allaient pouvoir bénéficier de cette «classe de cordes»? S'agissant d'une expérience pilote, le consentement des parents était indispensable. Lors de la rencontre réunissant les parents des quelque 80 enfants qui allaient débiter en troisième année, la présentation du projet a été tellement convaincante que plus de 40 familles ont manifesté leur intérêt. La sélection des enfants n'a pas été des plus faciles et c'est vraiment à regret que les enseignantes ont dû refuser certaines inscriptions. Pour que l'expérience soit crédible, il a fallu composer une classe qui ne différerait pas des autres du point de vue des aptitudes scolaires des enfants ou de leur milieu socio-économique ou culturel. Aucune compétence musicale préalable n'était requise.

Les buts poursuivis par cette expérience sont multiples. Il y a l'apprentissage de la musique bien sûr, selon une méthode originale qui consiste à ce que tout le groupe (pardonnez-moi les jeux de mots faciles) avance de concert en tirant à la même corde. Mais il y a aussi l'éducation à l'écoute et au respect de l'autre, la stimulation de la concentration, l'exercice de la motricité fine, l'émulation, l'enthousiasme et le plaisir d'avancer ensemble dans un projet commun.

Ces notions intégrées naturellement par les enfants vont se répercuter positivement sur l'ensemble des branches étudiées en classe et se transformeront en des instants privilégiés à



Ryad: un pizzicato des pizzicati, on pourrait presque faire de l'italien...



Pauline: génial, ça marche!

haute valeur pédagogique ajoutée. C'est du moins l'espoir des initiatrices de ce projet. Et l'histoire risque bien de leur donner raison. En effet, pour avoir suivi la démarche depuis la première heure de cours en septembre, et dans l'idée de réaliser un petit film documen-



Sara: que du bonheur!

taire, j'ai été frappé de voir à quel point la dynamique de la classe a évolué. Les enfants turbulents du début ont cédé la place à des élèves concentrés sur leur sujet, manipulant leurs instruments avec délicatesse et dextérité. Tout cela dans le calme et la compréhension de règles admises par tous. Surtout n'allez pas croire que nous ayons affaire à des enfants brimés ou contraints. Le plaisir qu'ils ont à chaque cours est intact. «C'est trop cool la musique! J'aime le son du violon. Les maîtresses sont trop sympas et elles nous apprennent bien!» m'a confié Emma à la sortie de sa dernière leçon.

L'ambition n'est bien évidemment pas d'en faire des Yehudi Menuhin ou autres Pierre Amoyal. N'empêche que si l'un ou l'autre d'entre eux peuvent en faire une passion, ils se souviendront toujours que c'est dans la classe de Marina de la Harpe que les premières notes de leur belle partition se sont jouées. Et pour tous les autres, quels que soient leurs domaines d'activités, les notions acquises au cours de ces instants privilégiés leur seront bénéfiques tout au long de leur vie.

En primeur, nous pouvons vous annoncer **un premier concert qui aura lieu à Coteau-Fleuri le jeudi 28 mai à 19h30**. Belle occasion pour celles et ceux qui le souhaitent de se faire une idée plus précise de cette initiative novatrice et d'apprécier les progrès accomplis en si peu de temps.

Alors bravo à tous les acteurs de ce magnifique projet, et formons le vœu que cette expérience puisse faire des émules et s'inscrire durablement dans le paysage pédagogique romand! ■

Pour en savoir plus:
<http://sallaz.educanet2.ch/inf/index.html>

Photos: Bruno Dumont